

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Attribution
d'une
subvention
exception-
nelle à
l'Association
Office de
Commerce**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 06 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le six du mois de juillet, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 26
▪ représentés : 7
▪ absents : 0

Etai^{ent} présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Monsieur François ROBIN, Adjoints, Monsieur Alain COMBES, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Christophe LACAS, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Monsieur Philippe POUGET, Monsieur Karim ABED, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Bruno PORTAL, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
29 juin 2020

Par procuration : Monsieur Jean-François BERENGUEL (Monsieur François ROBIN), Madame Elisabeth MINET-TRENEULE (Madame Marie PAOLI), Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur Laurent SUAU), Adjoints, Madame Catherine THUIN (Madame Régine BOURGADE), Monsieur Aurélien VAN de VOORDE (Madame Betty ZAMPIELLO), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Madame Emmanuelle SOULIER (Monsieur Philippe POUGET), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

10 JUL. 2020

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER BRAJON, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Madame Valérie TREMOLIERES expose :

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

La commune de Mende s'est associée à l'Office de Commerces Cœur de Lozère pour aider les bars et restaurants de la ville à faire face à la sortie du déconfinement lié à crise sanitaire COVID-19. Le montant global de l'enveloppe allouée est de 15 000 €.

Le dispositif est simple : après avoir consommé dans les bars et/ou restaurants mendois, il suffit de se rendre à l'office de commerce avec son ticket de caisse, d'au moins 15 € d'achats et jusqu'à 100 € maximum, pour bénéficier des chèques Cad'o cœur à utiliser sur la même zone. Ces chèques représentent 20 % du montant des consommations.

CONSIDERANT que cette opération est nécessaire pour aider les bars et restaurants à sortir de la crise COVID-19,

ATTENDU que l'attribution d'une subvention communale à hauteur de 15 000 € permettra à l'association Office de Commerce Cœur de Lozère d'aider les bars et restaurants Mendois à rebondir,

Il est proposé :

- D'**ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle d'équipement à l'association Office de Commerce Cœur de Lozère de 15 000 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le ..1.0. JUIL. 2020
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 7 juillet 2020
Le Maire
Laurent SUAU

